

# Pétition

## Energie et infrastructure



**Accepté** par la Session des jeunes par 139 voix contre 3

**Année:** 2012  
**Thème:** Energie et infrastructure  
**Destinataire:**  
**Type d'entrée:** Pétition

### Contenu:

Nous demandons à la Confédération d'accélérer la procédure d'autorisation pour la construction des lignes à haute tension déjà existantes. Ceci doit être rendu possible grâce à une procédure d'autorisation simplifiée qui se base sur l'abrogation du délai de dépôt.

### Justification:

Une grande partie des lignes à haute tension existantes doivent impérativement être assainies dans un futur proche pour cause de vétusté. Cela doit permettre de garantir l'approvisionnement en énergie sans trou.

L'élargissement du réseau de transport est absolument nécessaire, dans la mesure où les capacités actuelles sont déjà à la limite. Afin d'éviter la congestion liée à la surexploitation du réseau d'énergie, les lignes à haute tension 220 kV doivent être élargies à 380 kV.

Grâce à sa situation centrale en Europe, la Suisse peut s'assurer du transport de l'énergie des pays voisins. Ce transport amène à la Suisse une grande utilité économique. C'est uniquement grâce à un réseau de transmission moderne que la Suisse pourra restée attractive comme pays de transit. C'est ainsi que la Suisse, en tant que pays de transit, pourra continuer à être une plaque tournante pour répondre aux besoins énergétique de l'Europe.

En perspective de la sortie du nucléaire prévue pour 2034, il est nécessaire d'utiliser toute les formes de sources énergétiques. Indépendamment de la stratégie futur de la Suisse, la construction d'infrastructures garantit la flexibilité nécessaire liées aux nouvelles conditions qui changent.

Avec la durée de la procédure d'autorisation actuelle, il n'est pas possible de prendre des mesures nécessaires à temps.

### Informations intéressantes sur le thème et Document

La modernisation du réseau à haute tension doit être achevée d'ici à 2020, afin de pouvoir couvrir les différents besoins. La situation actuelle de la procédure d'autorisation usuelle n'est pas suffisamment flexible pour réagir à temps aux attentes qui s'imposent aux infrastructures. La réalisation d'un projet de construction dure actuellement en moyenne entre 9 à 12 ans, et dans les cas extrêmes jusqu'à 25 ans! Avec une procédure d'autorisation qui dure autant de temps, il ne sera pas possible de mener les projets de construction urgents et nécessaires d'ici à 2020.

**Etat et Succès:**

Suivi par le forum non terminé